

Comité de village de Lanton-

25 11 22

A 18h30h - salle du Lavoir.

Membres du comité :

PEUCH Annie France Référente –adjointe du maire- Excusée

BOUHET Lionel

CHAUME José (Abs excusé)

GOULEY Marie Elisabeth

HELLEY Claudine

JEUNHOMME Yvon (abs)

LANNES Brigitte- Secrétaire

METIVIER Brigitte

MUNCH Janine (Présidente)

POZY Pablo (Abs excusé)

RUBIO Patrice (Abs excusé)

SALLES de SAINT PAUL Philippe

ORDRE DU JOUR :

Première partie : Présentation du projet de jardin partagé

Deuxième partie : Projet d'aménagement du parc paysager

Troisième partie : Propositions d'améliorations dans le village

Quatrième partie: sujets divers

1. PRESENTATION DU JARDIN PARTAGE- PEDAGOGIQUE, COLLECTIF- sur le terrain de la gare.

Présentation par Carole Malaval du projet de jardin partagé, actuellement en réflexion accompagnée d'Annie et Françoise.

Un peu d'historique : Carole a été engagée par l'Association du Roseau pour mener à bien l'étude de préfiguration de l'Espace de Vie sociale (EVS) à Lanton , projet subventionné par la CAF et le Département. Fin 2021, Le Conseil Municipal a entériné le projet, et employé Carole au service du pôle « culture et vie sociale » pour développer le projet. La mission est d'accompagner les habitants dans des projets collectifs, participatifs, des actions communes permettant de construire des liens, découvrir le patrimoine, connaître et prendre soin de la nature, s'entraider, partager des savoirs. Un projet est ressorti des diverses propositions du groupe de travail EVS : un jardin collaboratif.

En septembre, les élus ont choisi d'utiliser le terrain herbeux de la gare pour Le projet d'EVS, le préférant au terrain situé derrière la MAJ, jugé trop petit et commun à toutes les associations.

Le projet est de faire un jardin partagé pour tous les participants, les habitants, pour cultiver des parcelles communes, pour partager des savoirs, des outils, plantes...échanger des expériences, jardiner aussi, lieu de rencontres, savoirs faire... Dans le groupe se retrouvent des connaisseurs de l'agriculture, la permaculture, ayant pratique et savoir faire. L'esprit est d'être à l'écoute de tous, dans la bienveillance, la confiance, le partage. L'association Sermo Perma propose son aide en cas de besoin.

L'EVS de Lanton a pris le nom de Grain de sel. Une charte est en cours d'élaboration pour établir des règles de fonctionnement et de vie commune. Les matériels sont en cours de budgétisation par le service financier de la commune porteuse du projet. ; Prévisions : cabane à outils, outils, récupérateurs d'eau, composteur, clôture...actuellement 6000 euros sont budgétés pour 2022 (subventions).

Mais de nombreux réseaux perturbent l'espace choisi. Les servitudes induites en réduisent la surface. Des études sont faites et à la Mi-décembre devraient être connues les conclusions du CAUE et des services techniques pour l'emplacement du jardin partagé et du parc paysager prévu en continuité pour le bien être des promeneurs, voisins...

Le projet de Grain de sel devrait commencer début janvier au mieux.

2. AMENAGEMENT DU PARC PAYSAGER /JARDIN PUBLIC

La mairie a accepté d'aménager ce secteur en lien avec le jardin partagé de Grain de sel (EVS) ; le projet du parc a été très rapide. Trois membres du comité participent au groupe Grain de Sel ; Lorsque la mairie a proposé ce terrain à EVS en septembre, s'est ajouté le souhait premier des riverains d'un lieu de nature et ombrage sur ce même espace et nous avons proposé de nous partager le terrain selon les besoins du potager d'EVS au départ. Cependant, des servitudes existent qui sont des contraintes pour tous et réduisent la superficie des terrains. (Réseaux eaux usées et gaz). Nous avons laissé le terrain du côté des Services Techniques à EVS pour la possibilité de l'électricité et l'eau, et le parc public occupera l'autre partie. A ce jour, les emplacements respectifs des deux projets ne sont toujours pas définis. Mi-décembre, une réunion avec les élus, le CAUE (Conseil de l'architecture, l'urbanisme, et environnement), services techniques et les représentants des deux projets se réuniront pour définir les espaces possibles et proposer des aménagements respectifs.

Le vœu des riverains et habitants voisins était de l'ombre, des balades, des fleurs....nous avons les personnes âgées de la RPA et les nouveaux jeunes habitants dans les maisons aux alentours. Nous avons l'attention des élus sur ce projet. Nous pouvons poursuivre.

Le service des finances souhaite élaborer une proposition de budget pour ces matériels et végétation. On doit tout lister de façon approximative afin de lisser le budget sur plusieurs années. Quand nous aurons choisi et donné notre liste de matériels, végétaux, nous serons aidés sur le sujet, par le chargé de mission environnement et DD et du CAUE pour le meilleur choix et aménagement possible.

Propositions de matériels pour notre parc public : normes handicap nécessaires pour tout aménagement. .

- Cheminements en matériaux stabilisés
- Bancs 5
- Tables 3 avec bancs et ombrières.
- Racks à vélos
- Halte cyclistes.
- Petite zone de jeux pour jeunes enfants. Avec sol adapté.
- Végétation : arbres, arbustes, bosquets, fleurs, massifs, avec des objectifs constants ; essences locales, faisant de l'ombre, nécessitant peu d'eau, peu d'entretien, abritant fleurs, oiseaux et insectes de la diversité animale.

Idées d'arbres et arbustes proposées: bouleau, frêne, érable, hêtre, chêne vert, orme, tilleul...noisetiers, arbousiers, framboisier, lavande, romarin, tamaris, arbre de Judée...lilas des Indes, liquidambar....

Pour identifier ce parc il est nécessaire de le nommer, idées du moment :

- parc de la gare,
- jardin public de la gare,
- parc des bouviers.

A votre bon cœur, toute idée est à noter et réfléchir à sa pertinence et envoyer au comité.

Les élus nous demandent de travailler ensemble, EVS, Comité, notamment pour présenter les 2 projets aux habitants. Il nous faut informer les habitants les plus proches des deux projets.

-Flyer pour les deux projets à distribuer ensemble, faire du porte à porte ? **Projet à réfléchir et à effectuer ensemble.**

3. PROPOSITIONS D'AMELIORATIONS DANS LE VILLAGE

- Salle des sports au Braou : empierrier au minimum le parking, c'est une vraie piscine quand il pleut.

- Aménagement du bassin de baignade, mettre des végétaux qui font de l'ombrage, remplacer les palmiers malades, ombrager le secteur proche des buses. Manque d'entretien des lieux.

- Communication de la commune :

*idée d'une newsletter pour nous informer des évènements de la commune.

*Proposition d'insertion systématique des coordonnées de chacun des comités de villages dans chaque bulletin de la commune avec une petite définition simplifiée de leur rôle dans la commune.

- Passage piétons rues de Lénan et du pont des chèvres. Celui-ci est à déplacer de la droite de la route de Lénan à gauche pour permettre aux enfants de traverser directement du trottoir de la rue de Lenan placé à gauche, à l'autre côté de la rue du pont des chèvres (une seule traversée de route). Placer également un feu clignotant pour assurer la sécurité des enfants. De plus, l'abribus serait à rénover.

- Coussin berlinois de la rue de Lénan : un coussin a été enlevé car abimé, mais il est urgent de le remplacer car les véhicules évitent de passer sur le coussin restant et sont risqué d'accident.

4. DIVERS

Présentation des nouveaux membres du comité, en qualité d'invités : Annie Roudeyron et Philippe Perraud dont les demandes respectives ont été envoyées à notre référente Annie France Peuch et à Mme le Maire pour réponse et accord. Annie nous accompagnait.

Pour le comité de village, le 3 décembre 2022

J. Münch.

*Adresse postale : comite de village de Lanton : Maison des associations 25 rue Vignerte
33138 Lanton.*

Adresse mail : comitedevillagedelanton@ville-lanton.fr